

2022-6404
2023-01-13

WC 8317

PASTILLES BROMICIDE

POUR SUPPRIMER LES DÉPÔTS D'ALGUES, DE BACTÉRIES ET DE
CHAMPIGNONS DANS LES SYSTÈMES DE REFROIDISSEMENT D'EAU
PAR RECIRCULATION ET SYSTÈMES DES PÂTES ET PAPIERS

PRINCIPE ACTIF :

BROME DISPONIBLE, PRÉSENT SOUS FORME DE

1-Bromo-3-Chloro-5,5-Diméthylhydantoïne ET D'hydantoïnes Apparentées ...65%

CHLORE DISPONIBLE, PRÉSENT SOUS FORME DE

1-Bromo-3-Chloro-5,5-Diméthylhydantoïne ET D'hydantoïnes Apparentées ...28.6%

NO D'HOMOLOGATION 25351 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

COMMERCIAL

DANGER

CORROSIF POUR LES YEUX ET LA PEAU

SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

AVERTISSEMENT

POISON CORROSIF

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

Contenu Net: 23 Kg

Jacklyn Industries
119 Wilkinson Road
Brampton, ON L6T 4X1
1-800-268-6370
EMERGENCY TELEPHONE NUMBER:
1-613-996-6666

2022-6404
2023-01-13

MODE D'EMPLOI:

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

NE PAS rejeter d'effluents contenant ce produit dans les égouts, les lacs, les ruisseaux, les étangs, les estuaires, les océans ou tout autre plan ou cours d'eau.

REMARQUE : Ne pas utiliser pour dans les systèmes d'eau potable.

SYSTÈMES DE REFROIDISSEMENT D'EAU PAR RECIRCULATION:

Utilisées conformément au mode d'emploi, WC 8317 PASTILLES BROMICIDE contrôlent efficacement la croissance des algues, des bactéries et des champignons muqueuses dans les tours de refroidissement de type industriel et commercial; dans les systèmes d'admission d'eau comme les filtres à écoulement continu et les lagunes; systèmes d'eau à échange thermique; systèmes industriels d'épuration des eaux; pasteurisateurs dans les brasseries; et laveurs d'air industriels avec système d'élimination des brouillards.

TRAITEMENT: Dose initiale - Lorsque le système est visiblement engorgé, verser 0,25 à 0,75 kg pour 10 000 litres d'eau dans le système. Renouveler la dose initiale jusqu'à l'obtention d'au moins 1 mg/l de brome résiduel pendant 4 heures. **Dose suivante** - Lorsque le contrôle microbien est visible, verser 0,1 kg à 0,4 kg par 10 000 litres d'eau dans le système. Renouveler selon les besoins pour maintenir au moins 1 mg/l de brome résiduel pendant au moins 4 heures.

USINES DE PÂTES ET PAPIERS:

NE PAS utiliser ce produit dans la fabrication de papier ou de carton destiné à entrer en contact avec des aliments. Ce produit contrôle efficacement la croissance des algues, des bactéries et des champignons muqueuses dans les systèmes d'admission d'eau fraîche ou salée dans les usines des pâtes et papiers; systèmes de refroidissement d'eau, systèmes d'eau de service, systèmes des eaux blanches et autres procédés. Traiter l'eau aux endroits critiques du système où le mélange du produit avec l'influent sera optimum. La fréquence et la durée du traitement dépendra de la gravité du problème. Les systèmes très engorgés doivent être nettoyés avant de commencer le traitement initial.

TRAITEMENT PAR VOLUME DU SYSTÈME:

Ajouter jusqu'à 3,1 kg de produit par 10 000 litres d'eau, ou 32 parties par million, dans le système.

TRAITEMENT PAR MÉTHODE RÉSIDUELLE:

Ajouter suffisamment de produit pour maintenir un niveau de brome résiduel jusqu'à 5 ppm. Dès que le contrôle biologique est visible, l'utilisation de ce produit peut être réduite jusqu'à moins de 1 ppm de brome. Une autre méthode consiste à estimer la production quotidienne de papier puis, ajouter jusqu'à 600 g de produit par tonne sèche de papier produite sur une période de vingt-quatre heures. Vérifier le brome résiduel pour s'assurer de ne pas dépasser 5 ppm.

MISES EN GARDE :

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Très corrosif pour les yeux et la peau. Cause des lésions des yeux et de la peau. Peut être mortel en cas d'ingestion. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Irrite le nez et la gorge. Peut être fatal si inhalé. Éviter d'inhaler les poussières et émanations. Retirer immédiatement les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Porter un pantalon long, un vêtement à manches longues, des gants résistant aux produits chimiques ainsi que des lunettes de sécurité ou un écran facial lors du nettoyage de l'équipement ou de la manipulation du produit. Pour l'utilisation dans le secteur des

pâtes et papiers, porter une combinaison au moment de déposer le produit, en plus de tout autre équipement de protection individuelle requis.

PREMIERS SOINS:

En cas de contact avec les yeux: garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion: appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:

Des lésions probables des muqueuses peuvent contre-indiquer un lavage d'estomac. Administrer un traitement symptomatique.

ÉLIMINATION:

1. Rincer trois fois ou sous pression le récipient vide et ajouter les rinçures au site de traitement.
2. Suivre les instructions provinciales pour tout nettoyage additionnel nécessaire du récipient avant son élimination.
3. Rendre le récipient vide impropre à tout usage additionnel.
4. Éliminer le récipient conformément aux exigences provinciales.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas d'éversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'USAGER:

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.